

## Payerne – Abattoirs, la boucherie payernoise

Construits en 1906 par l'architecte singinois Rodolphe Spielmann (1877-1931) à qui la ville de Payerne doit également l'école de la Promenade (1903), les abattoirs communaux et les annexes sont restés en activité durant plus de 100 ans.



Entre la fin du 19<sup>e</sup> siècle et le début du 20<sup>e</sup> siècle, notamment en raison de l'entrée en vigueur de la loi sur les denrées alimentaires de 1905, un grand nombre de villes en Suisse se dotent d'abattoirs modernes.

Le modèle allemand du *Vorwärtsbewegung*, soit un « mouvement vers l'avant », est choisi pour son système rationnel de chaîne d'abattages où chaque boucher se spécialise pour l'une ou l'autre tâche, au contraire du système français moins industriel. Ce fonctionnement efficace a permis au bâtiment de conserver son aménagement intérieur ainsi que la plupart de ses équipements centenaires, notamment le système de rails suspendus au plafond.

L'architecture au vocabulaire industriel du bâtiment en briques apparentes est magnifiée sur la façade principale par le portail central *Heimatstil* et son imposante marquise, couronnés d'un haut pignon à redents en molasse sur lequel se trouve un trophée de tête de bœuf. Les matériaux des dépendances et de la maison du gardien sont identiques et créent ainsi une unité à l'ensemble malgré leurs fonctions distinctes. Hormis l'ajout d'une charpente sur le toit originellement plat, le site n'a pas connu de transformation majeure conservant, ainsi, l'atmosphère du lieu intacte. Un historien ainsi qu'un ancien boucher du lieu raconteront le passé tandis que la Ville de Payerne, à l'heure où le bâtiment se cherche une nouvelle affectation, le projettera dans le futur.

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Quand : Samedi 9 et dimanche 10, de 10h à 17h

Où : Payerne, route de Grandcour 33

Quoi : Visites libres, avec les commentaires de Maximilien Dewarrat, architecte, Daniel Sauterel, ancien boucher et le Service des bâtiments de la Commune de Payerne

Information : Gare CFF, puis 7 min à pied

Organisation : Division Monuments et sites